

RENTÉE 2018-2019

Réforme du cursus des diplômes d'ingénieur·e·s : tout savoir !

Vous êtes actuellement inscrit·e sur un cursus ingénieur·e hors temps de travail (HTT) au Cnam ou sur le point de déposer un dossier de candidature à l'école d'ingénieur·e·s du Cnam ? Sachez qu'à la rentrée 2018-2019, l'organisation des études du diplôme d'ingénieur·e du Cnam HTT évolue. Pour tout savoir sur ce qui change, suivez le guide ; on vous explique tout point par point.

Une nouvelle organisation des études : 5 grands changements



Une organisation en semestres

Le cursus du diplôme est désormais structuré en semestres, figurant un parcours certifiant conforme aux exigences de [la Commission des titres d'ingénieur \(Cti\)](#).

Cette structuration en semestres est cependant théorique ; la progression proposée dans le schéma ci-dessous constitue un optimum qui doit guider les choix d'inscription.

Diplôme d'ingénieur-e Cnam bac+5

Mémoire (42 ECTS)
+
24 mois d'expérience professionnelle (15 ECTS)
+
UE «plug-in» (3 ECTS)

Le mémo

Il consiste dans un c effectif su à un seme La prépar ou labora conditioni probatoir

L'oral probatoire

Il permet de vérifier que le/la candidat-e a acquis les connaissances, les compétences et le savoir-être requis pour exercer le métier d'ingénieur-e. Il permet aussi l'inscription en mémoire et conduit à la désignation d'un tuteur-ric(e) enseignant-e.

Oral probat (6 ECTS)

+
UE cœur de n (42 ECTS)
+
UE «plug-i (12 ECTS)

UE cœur de métier (18 ECTS)
+
UE «plug-in» (3 ECTS)
+
6 mois d'expérience professionnelle (9 ECTS)

L'examen d'admissio

Il a pour objectif de vé réunit les conditions l le cursus d'ingénieur- scientifique ou technie justifier de 6 mois d'e dans la spécialité, avo scientifique de connai et l'UE d'anglais.

Admission à l'EICnam

6 mois d'expé professionn (9 ECTS)
+
UE angla (6 ECTS)
+
UE «tronc cor (15 ECTS)

 **La formation d'ingénieur-e Cnam HTT reste une formation « à la carte »** où chacun-e évolue à son rythme, selon ses capacités d'engagement à un moment donné de son parcours.

2

Des tronc communs (socles scientifiques de connaissances fondamentales)

Un bloc de 5 UE de 3 crédits (ECTS) appelé tronc commun est placé en début de cursus. Attachés à chaque grand domaine de spécialité, les tronc communs visent à faire acquérir aux futur-e-s ingénieur-e-s de solides connaissances scientifiques fondamentales.

 [Téléchargez la liste des UE des tronc communs](#)



Il n'est pas indispensable d'acquérir ces 5 UE en un seul bloc. Il est même recommandé d'intercaler, selon les acquis dont l'élève dispose, des UE davantage "cœur de métier" aux UE de tronc communs.

L'obtention du socle scientifiques de connaissances fondamentales et de l'UE d'anglais sont indispensables pour se présenter à l'examen [d'admission à l'EICnam](#)

3

Un-e référent-e pour chaque élève

A partir du 1er septembre 2018, à l'issue de l'examen d'admission et en cas de réussite, **chaque élève se verra désigner un-e référent-e** dont la mission sera de lui prodiguer tout conseil utile au bon déroulement de son cursus, notamment sur le plan du suivi de scolarité.



L'inscription à l'EICnam est possible:

dès la validation des UE du " tronc commun " et de l'UE d'anglais
sous réserve de faire état du niveau de diplôme et de l'expérience professionnelle requis.



Le dépôt du dossier de candidature à l'EICnam entraîne le passage de l'épreuve [« Examen d'admission à l'EICnam »](#) et elle conditionne la possibilité de s'inscrire à l'UE [« Oral probatoire »](#)

4

De nouveaux codes diplômes

La numérotation des codes diplômes des formations d'ingénieur-e s'harmonise. Certains intitulés de diplômes ont changé de manière à correspondre aux libellés autorisés par la Cti.

 [Téléchargez le tableau de correspondance des codes et intitulés des diplômes](#)

5

Des changements dans le programme

Dans certains cursus, le programme est largement modifié.

[Voir les mesures transitoires pour chacun des parcours proposés](#)



A compter du 1er septembre 2018, le mémoire d'ingénieur sera crédité de 42 ECTS.



Documents utiles liés à la réforme

↓ [Tableau de correspondance des codes et intitulés des diplômes](#)

↓ Mesures transitoires des titres d'ingénieurs -se reporter à la liste des spécialités sur la page **Un titre d'ingénieur dans 18 spacialités**

↓ [Mesure transitoire relative à l'anglais](#)

↓ [Listes des UE constitutives des troncs communs](#)

↓ [Liste des UE plug-in](#)

↓ [Plaquette 2019](#)



Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter !

[Centres Cnam en région](#)

[Cnam Paris](#)



Toutes les formations d'ingénieur·e du Cnam sont habilitées par la Cti

<https://ecole-ingenieur.cnam.fr/presentation/actualites/reforme-du-cursus-des-diplomes-d-ingenieur-e-s-tout-savoir--99>